



**COMMISSION EUROPÉENNE**  
DG EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Emploi, stratégie de Lisbonne, affaires internationales  
**Services de l'emploi et mobilité**

Bruxelles, le...  
EMPL/D/3 WG/DdD (2008)

Objet: **Invitation à soumissionner n° VT/2008/031**

Madame, Monsieur,

1. La Commission européenne a le plaisir de vous transmettre, suite à votre demande, le dossier relatif à l'appel d'offres ouvert n° VT/2008/031.
2. Si vous souhaitez participer à cet appel d'offres, il vous est demandé de faire parvenir votre offre au plus tard le 22/09/2008. Le soumissionnaire peut, à son gré, transmettre son offre:
  - a) soit par lettre recommandée (y compris par messagerie privée) postée au plus tard le 22/09/2008, le cachet de la poste faisant foi. L'offre doit être envoyée à **l'adresse postale** suivante:

*Commission européenne  
DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances  
Unité D.3 Services de l'emploi et mobilité  
B-1049 Bruxelles*

- b) soit en la déposant (directement ou par tout mandataire du soumissionnaire) au plus tard le 22/09/2008 à 16 heures au service mentionné ci-dessous:

*Commission européenne  
DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances  
Unité D.3 Services de l'emploi et mobilité  
Avenue du Bourget 1  
B-1140 Bruxelles (Evere)*

Dans le second cas, le dépôt de l'offre sera établi au moyen d'un reçu daté et signé par le fonctionnaire du service susmentionné à qui les documents auront été remis. Le service concerné gardera une copie du reçu.

3. Présentation des offres

L'offre doit être établie en triple exemplaire (un original et deux copies). L'envoi doit être fait sous double enveloppe. Les deux enveloppes seront fermées. En cas

d'utilisation d'enveloppes autocollantes, celles-ci seront fermées à l'aide de bandes adhésives au travers desquelles sera apposée la signature de l'expéditeur.

L'**enveloppe extérieure** sera adressée au service de la Commission indiqué ci-dessus, avec les mentions suivantes:

*«APPEL D'OFFRES n° VT/2008/031  
À NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE DU COURRIER  
À NE PAS OUVRIR PAR LE COMITÉ D'OUVERTURE AVANT LE 02/10/2008»*

L'**enveloppe intérieure** portera les mentions suivantes:

*«APPEL D'OFFRES n° VT/2008/031  
À NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE DU COURRIER  
À NE PAS OUVRIR PAR LE COMITÉ D'OUVERTURE AVANT LE 02/10/2008»  
(NOM DU SOUMISSIONNAIRE)»*

4. Le cahier des charges relatif à l'appel d'offres est joint à la présente invitation à soumissionner (voir annexe 1 - Cahier des charges).
5. La soumission d'une offre vaut acceptation des dispositions contenues dans:
  - a) la présente lettre d'invitation à soumissionner;
  - b) le cahier des charges (annexe 1);
  - c) les conditions générales applicables aux marchés de services attribués par la Commission européenne. Ce document est inclus dans le contrat type ci-joint (annexe 2).
6. Toute offre doit être:
  - signée par le soumissionnaire ou son mandataire dûment habilité;
  - parfaitement lisible afin d'éliminer le moindre doute sur les termes et les chiffres.
7. Durée de validité de l'offre:
  - 6 mois à compter du 22/09/2008;
  - ouverture des offres: pas avant le 02/10/2008
8. Les soumissionnaires seront informés de la suite réservée à leur offre.
9. Les candidats qui n'ont pas l'intention de soumettre une offre sont priés de nous en informer par écrit à l'adresse mentionnée au point 2 ci-dessus avant la date limite.
10. Les offres ne peuvent en aucun cas dépasser la somme totale de 250 000 €
11. Tout contact entre le pouvoir adjudicateur et le soumissionnaire est interdit pendant le déroulement de la procédure, sauf à titre exceptionnel, dans les conditions suivantes:

- a) avant la date de clôture du dépôt des offres, pour le cahier des charges et pour les documents et renseignements complémentaires, le pouvoir adjudicateur peut:
- à l'initiative des soumissionnaires, fournir des renseignements supplémentaires ayant strictement pour but d'expliciter la nature du marché, qui sont communiqués à la même date à tous les soumissionnaires qui ont demandé le cahier des charges;
  - de sa propre initiative, s'il s'aperçoit d'une erreur, d'une imprécision, d'une omission ou de toute autre insuffisance matérielle dans la rédaction de l'avis de marché, de l'invitation à soumissionner ou du cahier des charges, en informer les intéressés à la même date et dans des conditions strictement identiques à celles de l'appel à la concurrence initial;
- b) si, après l'ouverture des offres, une offre requiert des éclaircissements ou s'il est nécessaire de corriger des erreurs matérielles manifestes dans la rédaction de l'offre, le pouvoir adjudicateur peut prendre l'initiative d'un contact avec le soumissionnaire; ce contact ne peut toutefois pas conduire à une modification des termes de l'offre.
- 12.** La présente invitation à soumissionner ne constitue aucun engagement de la part de la Commission. Celui-ci ne prend naissance qu'à la signature du contrat avec l'attributaire retenu. Le pouvoir adjudicateur peut, jusqu'à la signature du contrat, soit renoncer au marché, soit annuler la procédure de passation du marché, sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Le cas échéant, cette décision sera motivée et portée à la connaissance des soumissionnaires.
- 13.** Le suivi des réponses à l'invitation à soumissionner impliquera l'enregistrement et le traitement de données à caractère personnel (par exemple, nom, adresse, CV). Ces données seront traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Sauf indication contraire, vos réponses aux questions et les données à caractère personnel demandées sont nécessaires à l'évaluation de votre offre, conformément aux spécifications de l'invitation à soumissionner, et seront traitées uniquement à cette fin par le service responsable de l'appel d'offres. Sur demande, vous pouvez obtenir la communication de vos données à caractère personnel et vous pouvez rectifier toute donnée personnelle inexacte ou incomplète. Pour toute question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez vous adresser au service de la Commission responsable de l'appel d'offres. Vous avez le droit de saisir à tout moment le Contrôleur européen de la protection des données en ce qui concerne le traitement de vos données à caractère personnel.
- 14.** Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à l'adresse suivante:  
M<sup>me</sup> Germana Di Domenico, courriel [empl-d3-unit@ec.europa.eu](mailto:empl-d3-unit@ec.europa.eu)  
n° de téléphone +32-2-29.52076 ou n° de fax +32-2-29.90805

Wallis Goelen  
Ordonnateur

*Annexes:*

- Annexe 1: Cahier des charges VT/2008/031 et son annexe I Récapitulatif du cadre de mesure de performance du programme PROGRESS
- Annexe 2: contrat type (y compris les annexes, qui font partie intégrante du contrat). Les soumissionnaires accorderont une attention particulière aux «conditions générales applicables aux marchés de services attribués par la Commission des Communautés européennes», à la section II du contrat et à l'annexe I, cahier des charges et suivi, à l'annexe III Contrat type, ainsi qu'à l'annexe IV, CV et classification des experts.
- Annexe 3: signalétique financier
- Annexe 4: formulaire «Entité légale»
- Annexe 5: déclaration sur l'honneur
- Annexe 6: articles 93 et 94 – liste des documents acceptés